

République française
Département de la LOZERE
SIVU DE LA CAN DE L'HOSPITAL

Envoyé en préfecture le 03/08/2026

Reçu en préfecture le 03/08/2026

Publié le

ID : 048-254800774-20260731-DE_016_2026-DE

S²LO

Séance du 31 juillet 2026

Membres en exercice : 6

Date de la convocation: 24/07/2026

Présents : 5

Le trente et un juillet deux mille vingt-six à 09 heures 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain BARBUSSE

Votants : 5

Présents : Alain BARBUSSE, Josette GAILLAC, Quentin AFFORTIT, Bruno MANIN, Alain ARGILIER

Pour : 5

Présents non votants :

Contre : 0

Représentés:

Abstentions : 0

Excusés:

Absents: Daniel PETITJEAN

Secrétaire de séance: Josette GAILLAC

Objet: Travaux sur le captage d'eau potable de Bacquarresse - station de Bezuc - Devis pour modification du système de chloration - DE_016_2026

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil syndical les 2 propositions de devis reçues de l'entreprise Canonge & Biallez pour modifier le système de chloration au captage d'eau potable de Bacquarresse - station de Bezuc pour éviter le rejet d'eau traitée dans le trop-plein, à savoir :

- Devis n°004894 avec mise en place d'un robinet à flotteur pour un montant total de 1 051.53 € HT,
- Devis n°004895 avec déplacement du point d'injection de chlore pour un montant total de 1 736.68 € HT.

Suivant l'avis de l'entreprise, Monsieur le Président propose de retenir la proposition du devis n°004894 qui est plus simple à mettre en place tout en solutionnant le problème sur le système de chloration et également moins coûteuse.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité :

- **DECIDE** de retenir le devis n°004894 de l'entreprise Canonge & Biallez pour un montant total de **1 051.53 € HT**.

- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer le devis et tout document relatif à ces travaux.

Ainsi fait et délibéré à Bassurels, les ans, jours et mois que ci-dessus.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 03/08/2026
et publié ou notifié
le 03/08/2026

Le secrétaire,
Josette GAILLAC

Pour le Conseil syndical,
Le Président,
Alain BARBUSSE

SIVU de la Can
de l'Hospitalet
Maire
48400 BASSURELS